



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Français 1P-4P Année scolaire 2023-2024

Cadre pédagogique

Le Français s'inscrit dans le domaine Langues du Plan d'études romand (PER), selon lequel l'apprentissage des langues participe à la construction d'un répertoire langagier plurilingue et développe une attitude d'ouverture face à la diversité linguistique et de réflexion sur les relations entre les langues, à travers quatre grandes finalités :

- apprendre à communiquer et communiquer,
- maîtriser le fonctionnement des langues et réfléchir sur les langues,
- construire des références culturelles,
- développer des attitudes positives face aux langues et à leur apprentissage.

Le Français occupe une place particulière dans ce domaine en tant que **langue de scolarisation**.

L'enseignement du Français au cycle élémentaire vise dès la 1P à amener les élèves à lire et à écrire, à identifier la situation de communication, à avoir un projet d'écriture ou de lecture et à choisir le moyen de communication approprié.

Dotation horaire du domaine Langues

1P	2P	3P	4P
6 périodes	6 périodes	9 périodes	9 périodes

Une partie du temps est consacré aux approches interlinguistiques (objectif L 27 du PER).

Programme

Le programme est organisé autour de huit axes thématiques : compréhension de l'écrit, production de l'écrit, compréhension de l'oral, production de l'oral, accès à la littérature, fonctionnement de la langue, approches interlinguistiques, écriture et instruments de la communication.

Au cycle élémentaire, une attention toute particulière est portée sur le développement de deux compétences essentielles pour comprendre les textes : la compréhension de l'oral et le décodage. Les élèves doivent par conséquent développer des capacités de décodage rapides et précises tout au long de la scolarité. Leurs capacités d'expression et de compréhension se développent, leur vocabulaire s'enrichit, autant de compétences nécessaires pour les apprentissages ultérieurs. L'entrée dans l'écrit se fait par une alternance et une articulation entre des activités orales, des activités de lecture et d'écriture, afin que les élèves maîtrisent les liens entre les graphèmes et les phonèmes (lettres et sons) et apprennent à discriminer les sons de la langue française. Les jeux symboliques et les jeux de faire-semblant sont des activités propices au développement de ces compétences.

Tout au long du cycle élémentaire, les élèves apprennent l'écriture cursive et l'utilisent dans le but notamment de recopier des textes de manière lisible et soignée en maîtrisant l'utilisation de l'espace (développement de la motricité globale et de la motricité fine) à la fin de la 4P.

En **1P** et **2P**, l'enseignement selon les nouveaux moyens d'enseignement romands comprend :

- des « parcours » qui permettent de travailler de manière thématique la compréhension et la production de l'oral et de l'écrit,

- des « modules » qui permettent de travailler l'entrée dans l'écrit, la lecture et le fonctionnement de la langue,
- des « activités ritualisées » qui permettent de pratiquer et automatiser les apprentissages,
- des « projets à choix » pour aller plus loin (activités interlinguistiques, participation à des événements culturels, rencontre avec des auteures et auteurs, ...).

Les parcours au programme en 2023-2024 concernent le texte qui transmet des savoirs (*La présentation de soi*), le texte qui raconte (*Le récit d'aventure*), le texte poétique (*La comptine*) et le texte qui règle des comportements (*La recette*).

En **3P** et **4P**, la lecture fait l'objet d'un enseignement spécifique d'au moins 30 minutes par jour. En fin de 4P, les élèves sont capables de lire et de comprendre de manière autonome un texte adapté à leur niveau.

Moyens d'enseignement

En **1P** et **2P**, les nouveaux moyens d'enseignement romands (MER) *Français 1-2* sont utilisés dans toutes les classes. Les élèves disposent de fiches cartonnées (à conserver jusqu'à la fin de la 2P).

Les moyens d'enseignement *À l'école des albums (ALEDA)* sont utilisés en **3P**, *À l'école des livres (ALELI)* en **4P**. Les élèves disposent d'un *Manuel de l'élève* en 3P et 4P, d'un *Cahier d'exercices* en 3P. *S'exprimer en Français vol.1 (COROME)* et *Éveil et ouverture des langues à l'école (EOLE) vol.1* sont utilisés dans l'ensemble des classes.

Du matériel spécifique permettant la manipulation est en outre mis à disposition des élèves. Des dictionnaires (4P) et d'autres manuels attribués à l'école complètent ce matériel.

Pour l'enseignement de l'écriture et du graphisme, les moyens d'enseignement *Écriture liée, du mouvement global au geste fin* (3P et 4P), *J'apprends à écrire les minuscules* (3P) et *J'apprends à écrire les majuscules* (4P) sont utilisés et les élèves disposent d'un stylo roller (remis en 3P et à conserver en 4P) et d'un plumier (remis en 3P et à conserver jusqu'à la fin de l'école primaire).

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par d'autres ressources pédagogiques.

Évaluation

L'évaluation en Français se base sur l'acquisition de notions et d'outils, ainsi que sur la capacité des élèves à écouter, à comprendre et à produire des textes, à discriminer les sons de la langue, à identifier les lettres, à mémoriser ou copier des mots familiers, dans des situations de communication.

À la fin de chaque semestre en **3P** et à la fin du premier semestre en **4P**, un bilan de progression est établi sur la base de l'évaluation formative. En fin de **4P**, un bilan certificatif annuel atteste du niveau de connaissances et de compétences acquis par les élèves, sous la forme d'une appréciation.

En **4P**, le Français fait en outre l'objet d'une évaluation commune de fin de cycle prise en compte dans le bilan certificatif.

La directive [Évaluation des compétences et des connaissances des élèves](#) (D-E-DGEO-EP-SEE-12) pose le cadre de l'évaluation à l'école primaire.



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Mathématiques 1P-4P Année scolaire 2023-2024

Cadre pédagogique

Les Mathématiques s'inscrivent dans le domaine Mathématiques et Sciences de la nature (MSN) du Plan d'études romand (PER), lequel vise notamment à développer les compétences suivantes :

- se représenter, problématiser et modéliser des situations,
- résoudre des problèmes en construisant et en mobilisant des notions, des concepts, des démarches et des raisonnements propres aux Mathématiques dans les champs des nombres et de l'espace.

L'enseignement des Mathématiques au cycle élémentaire vise à poser les bases qui permettront de résoudre des problèmes mathématiques. Il s'appuie sur la manipulation d'objets familiers, laquelle favorise la compréhension des premières notions mathématiques en amenant les élèves à anticiper une réponse qui pourra ensuite être vérifiée, pour aboutir à l'étude d'objets représentés.

Dotation horaire du domaine Mathématiques et Sciences de la nature

1P	2P	3P	4P
4 périodes	4 périodes	7 périodes	8 périodes

L'enseignement des Mathématiques représente une partie des périodes dévolues au domaine MSN.

Programme

Les Mathématiques sont enseignées à travers quatre axes : les figures et représentations géométriques, le repérage dans le plan et dans l'espace (axe Espace), la découverte, la construction et l'utilisation du nombre (axe Nombres), les opérations (axe Opérations), et la mesure de grandeurs (axe Grandeurs et mesures). On se réfèrera au tableau de la page suivante pour le résumé des apprentissages du PER, qui sont mobilisés dans des situations de résolution de problèmes et/ou de modélisation mathématique.

Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) *Mathématiques 1-4* sont utilisés dans l'ensemble des classes : dès la 3P, les élèves disposent d'un *Fichier* par année et d'une règle millimétrée (remise en 3P et à conserver en 4P).

Du matériel spécifique permettant la manipulation est mis à disposition des élèves dès la 1P ; des calculatrices dès la 3P (leur utilisation fait l'objet d'un enseignement).

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par d'autres ressources pédagogiques.

Évaluation

L'évaluation en Mathématiques porte sur l'acquisition de notions et d'outils, ainsi que sur la capacité des élèves à mobiliser les compétences de résolution de problèmes. Chaque axe thématique du PER est évalué au moins une fois dans l'année ; en **3P-4P**, au moins trois axes sont évalués chaque semestre.

À la fin de chaque semestre en **3P** et à la fin du premier semestre en **4P**, un bilan de progression est établi sur la base de l'évaluation formative. En fin de **4P**, un bilan certificatif annuel atteste du niveau de connaissances et de compétences acquis par les élèves, sous la forme d'une appréciation.

En **4P**, les Mathématiques font en outre l'objet d'une évaluation commune de fin de cycle prise en compte dans le bilan certificatif.

La directive [Évaluation des compétences et des connaissances des élèves](#) (D-E-DGEO-EP-SEE-12) pose le cadre de l'évaluation à l'école primaire.

Annexe : résumé des apprentissages du PER

		1P-2P	3P-4P
Modélisation (MSN 15)	Espace (MSN 11)	<p>Résolution de problèmes géométriques</p> <p>Figures et transformations géométriques Manipulation, observation et reconnaissance de solides et de formes planes Classement d'objets selon un critère Construction avec du matériel divers (2D et 3D) Frises, pavages</p> <p>Repérage dans le plan et dans l'espace Orientation dans l'espace après découverte et exploration Position selon différents points de repère</p>	<p>Résolution de problèmes géométriques</p> <p>Figures et transformations géométriques Manipulation, observation, reconnaissance, description et dénomination de solides et de formes planes Décomposition de surfaces planes en surfaces élémentaires (4P) Classement d'objets selon deux critères Construction avec du matériel divers (2D et 3D) Observation de transformations géométriques Frises, pavages</p> <p>Repérage dans le plan et dans l'espace Description d'un trajet Position selon différents points de repère Itinéraires dans l'espace familier (4P)</p>
	Nombres (MSN 12)	<p>Domaine numérique de travail : nombres familiers jusqu'à 12, nombres fréquentés jusqu'à environ 30</p> <p>Résolution de problèmes numériques</p> <p>Découverte, construction et utilisation du nombre Expérimentation des premiers nombres Dénombrement Estimation Comparaison de deux collections Constitution d'une collection ayant un nombre donné d'objets Augmentation et diminution du nombre d'objets Mémorisation de la suite numérique Utilisation des nombres comme outil pour dénombrer et comparer des collections</p>	<p>Domaine numérique de travail : nombres naturels de 0 à 50 (3P) ; de 0 à 200 (4P)</p> <p>Résolution de problèmes numériques</p> <p>Découverte, construction et utilisation du nombre Dénombrement Estimation Comparaison de collections Constitution d'une collection ayant un nombre donné d'objets Production d'un nombre plus grand ou plus petit d'une unité Comptage et décomptage de 1 en 1 et de 10 en 10 à partir d'un nombre donné Comptage de 2 en 2 et de 5 en 5 à partir de 0 Suites numériques (4P) Mot-nombre oral ou écrit Décomposition en unités et dizaines (4P) Comparaison, classement, encadrement, intercalage de nombres</p>
	Opérations (MSN 13)	<p>Résolution de problèmes additifs et soustractifs, en jouant la situation, en dessinant ou en utilisant du matériel</p> <p>Calculs Recomptage</p>	<p>Résolution de problèmes additifs et soustractifs (3P) ; approche de la multiplication (4P)</p> <p>Calculs Surcomptage Calcul réfléchi Répertoire additif de 0+0 à 9+9 Répertoire soustractif de 0-0 à 10-10 (4P) Anticipation du résultat d'un calcul (4P)</p>
	Grandeurs et mesures (MSN 14)	<p>Résolution de problèmes de mesurage</p> <p>Mesure de grandeurs Expérimentation avec différents matériaux Approche perceptive de quelques grandeurs par manipulation (longueur, aire, volume, masse, temps) Comparaison directe de deux ou plusieurs objets selon une grandeur (longueur, aire, volume, masse)</p>	<p>Résolution de problèmes de mesurage</p> <p>Mesure de grandeurs Expérimentation avec différents matériaux Mesurage, choix d'une unité (conventionnelle ou non conventionnelle) et d'une procédure (longueur, aire, volume, masse, temps) Estimation Mise en relation de grandeurs perçues et mesurées Comparaison directe ou indirecte de plusieurs objets selon une grandeur (longueur, aire, volume, masse)</p>



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Sciences de la nature 1P-4P Année scolaire 2023-2024

Cadre pédagogique

Les Sciences de la nature s'inscrivent dans le domaine Mathématiques et Sciences de la nature (MSN) du Plan d'études romand (PER), lequel vise notamment à développer les compétences suivantes :

- se représenter, problématiser et modéliser des situations,
- résoudre des problèmes en construisant et en mobilisant des notions, des concepts, des démarches et des raisonnements propres aux Sciences de la nature dans le champ des phénomènes naturels et techniques, du vivant et de l'environnement.

L'enseignement des Sciences de la nature au cycle élémentaire a pour objectif d'initier les élèves à l'observation des phénomènes en les plaçant aussi souvent que possible en situation de démarche scientifique, privilégiant les manipulations et les expérimentations. Il contribue notamment au Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030, ainsi qu'à la Stratégie Biodiversité Genève 2030, dans le cadre d'un développement durable.

Il renforce la curiosité des élèves et développe leur capacité à se poser des questions et formuler des hypothèses, à exprimer, interpréter et confronter des constats et des résultats. Il montre également que l'erreur est utile si on sait en tirer parti, et qu'il est important de changer d'avis lorsque les observations vont à l'encontre de ce que l'on pensait.

Dotation horaire du domaine Mathématiques et Sciences de la nature

1P	2P	3P	4P
4 périodes	4 périodes	7 périodes	8 périodes

L'enseignement des Sciences de la nature représente une partie des périodes dévolues au domaine MSN.

Programme

Les Sciences de la nature sont enseignées à travers trois axes : les phénomènes naturels et techniques, le fonctionnement et les caractéristiques du corps humain (ce qui permet par ailleurs de faire des liens avec la prévention de comportements à risque), ainsi que la diversité du vivant (liens entre végétaux et/ou animaux et leur milieu naturel). En tout temps, les élèves développent leurs apprentissages en mobilisant des éléments de la démarche scientifique.

Au minimum deux chapitres de chacun des trois axes sont traités en alternance chaque année, de manière à couvrir l'ensemble des objectifs d'apprentissage du PER sur l'ensemble du cycle élémentaire. On se référera au tableau de la page suivante pour le résumé des apprentissages du PER.

NB : Pour des raisons d'éthique, de sécurité et de risque d'allergies, la présence d'animaux en classe est en principe interdite. Le cas échéant, elle est soumise à autorisation préalable et à un encadrement strict.

Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) *Géographie, Histoire, Sciences de la nature : Guide pour l'enseignement 1-2 et 3-4* (CIIP, 2012 et 2014) sont utilisés dans l'ensemble des classes.

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par d'autres ressources pédagogiques.

Évaluation

L'évaluation en Sciences de la nature se base sur l'acquisition de notions et d'outils, ainsi que sur la capacité des élèves à mobiliser la démarche scientifique.

En fin de **3P**, un bilan de progression est établi sur la base de l'évaluation formative. En fin de **4P**, un bilan certificatif annuel atteste du niveau de connaissances et de compétences acquis par les élèves, sous la forme d'une appréciation.

La directive [Évaluation des compétences et des connaissances des élèves](#) (D-E-DGEO-EP-SEE-12) pose le cadre de l'évaluation à l'école primaire.

Annexe : résumé des apprentissages du PER

		1P	2P	3P	4P
Modélisation (MSN 15)	Phénomènes naturels et techniques (MSN 16)	<p>Matière Découverte et caractéristiques de différents matériaux</p> <p>Force et énergie Expérimentation de la force</p>	<p>Matière Tri des matériaux et recyclage</p> <p>Forces et énergie Expérimentation de la force de l'air et de l'eau</p> <p>Planète terre Exploration d'un phénomène naturel</p>	<p>Matière Caractériser les matières</p> <p>Forces et énergie Équilibre</p> <p>Planète terre Cycles des jours, des nuits et des saisons</p>	<p>Matière Naturel ou manufacturé Transformation des matières dans le temps</p> <p>Forces et énergie Propriétés de différents matériaux</p> <p>Planète terre Exploration d'un phénomène naturel</p>
	Corps humain (MSN 17)	<p>Le corps humain dans sa globalité Découverte des différentes parties du corps</p> <p>Organe des sens Le toucher La vue</p> <p>Schéma corporel Représenter son corps</p>	<p>Le corps humain dans sa globalité Le sommeil</p> <p>Organe des sens Le goût</p>	<p>Schéma corporel Organes sensorielles</p> <p>Organe des sens Les cinq sens</p>	<p>Schéma corporel Articulations</p> <p>Le corps humain dans sa globalité Besoins du corps humain et hygiène de vie</p>
	<p>Risques et prévention Identification de dangers Comportement à adopter</p>				
	Diversité du vivant (MSN 18)	<p>Diversité des milieux Exploration d'un milieu</p> <p>Le vivant : unité et diversité Les végétaux</p>	<p>Diversité des milieux Exploration d'un milieu</p> <p>Le vivant : unité et diversité Traces d'animaux</p> <p>Cycle de vie Besoins des animaux</p>	<p>Diversité des milieux Exploration d'un milieu</p> <p>Le vivant : unité et diversité Définition du vivant</p> <p>Cycle de vie Cycle de vie des végétaux Comparaison des besoins de différents animaux</p>	<p>Diversité des milieux Exploration d'un milieu</p> <p>Le vivant : unité et diversité Vivant / Non-vivant</p> <p>Cycle de vie Observation des besoins des animaux à partir d'un élevage</p>
Développement de la démarche scientifique					

Cette répartition peut différer selon l'organisation locale des établissements.



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Géographie 1P-4P Année scolaire 2023-2024

Cadre pédagogique

La Géographie s'inscrit dans le domaine des Sciences humaines et sociales (SHS) du Plan d'études romand (PER), lequel développe quatre objectifs :

- faire découvrir des cultures et des modes de pensée différents à travers l'espace et le temps,
- identifier et analyser le système de relations qui unit chaque individu et chaque groupe social au monde et aux autres,
- comprendre la façon dont les sociétés se sont organisées et ont organisé leur espace, leur milieu à différents moments,
- développer des compétences civiques et culturelles, qui conduisent à exercer une citoyenneté active et responsable.

La Géographie a pour objectifs de faire acquérir des connaissances, des concepts, des outils et des compétences indispensables à la compréhension du monde dans lequel vivent les élèves, de développer leur esprit critique et de leur donner les moyens de mettre en œuvre une citoyenneté active, notamment dans le cadre d'un développement durable. Elle contribue ainsi au Plan Climat cantonal 2030, à la Stratégie biodiversité Genève 2030, ainsi qu'au Plan directeur de l'énergie 2020-2030.

L'enseignement de la Géographie au cycle élémentaire doit permettre à l'élève de se situer dans son contexte spatial et social proche, fréquenté par les élèves, en mettant l'accent sur la problématisation et sur la démarche d'enquête.

Dotation horaire du domaine Sciences humaines et sociales

1P	2P	3P	4P
2 périodes	2 périodes	2 périodes	2 périodes

L'enseignement de la Géographie représente une partie des périodes dévolues au domaine SHS.

Programme

Les compétences du domaine SHS sont travaillées de manière équilibrée au cycle élémentaire : percevoir, décrire et classer/catégoriser, (se) repérer, (se) questionner et analyser.

En **1P-2P**, l'enseignement porte sur l'espace familial et proche des élèves (classe, école, maison, place de jeux, etc.) ; il s'élargit en **3P-4P** aux espaces fréquentés occasionnellement dans le quartier ou la commune en lien avec la vie de la classe (patinoire, piscine, lieu d'exposition, etc.). Ces différentes échelles sont mises en articulation avec des espaces plus lointains pour mieux comprendre les situations étudiées.

Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) *Géographie*, *Histoire*, *Sciences de la nature* (CIIP, 2012 et 2014) sont utilisés dans l'ensemble des classes.

Des ouvrages de référence, des plans, des cartes et des globes terrestres attribués à la classe ou à l'école complètent ce matériel.

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par d'autres ressources pédagogiques.

Évaluation

L'évaluation en Géographie porte sur des notions et des outils, ainsi que sur la capacité des élèves à mobiliser les compétences du domaine SHS : percevoir, décrire et classer/catégoriser, (se) repérer, (se) questionner et analyser.

Géographie et Histoire font l'objet d'une seule et même appréciation (domaine SHS). En fin de **3P**, un bilan de progression est établi sur la base de l'évaluation formative. En fin de **4P**, un bilan certificatif annuel atteste du niveau de connaissances et de compétences acquis par les élèves, sous la forme d'une appréciation.

La directive [Évaluation des compétences et des connaissances des élèves](#) (D-E-DGEO-EP-SEE-12) pose le cadre de l'évaluation à l'école primaire.



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Histoire 1P-4P Année scolaire 2023-2024

Cadre pédagogique

L'Histoire s'inscrit dans le domaine des Sciences humaines et sociales (SHS) du Plan d'études romand (PER), lequel développe quatre objectifs :

- faire découvrir des cultures et des modes de pensée différents à travers l'espace et le temps,
- identifier et analyser le système de relations qui unit chaque individu et chaque groupe social au monde et aux autres,
- comprendre la façon dont les sociétés se sont organisées et ont organisé leur espace, leur milieu à différents moments,
- développer des compétences civiques et culturelles, qui conduisent à exercer une citoyenneté active et responsable.

L'Histoire a pour objectifs de faire acquérir des connaissances, des concepts, des outils et des compétences indispensables à la compréhension du monde dans lequel vivent les élèves, de développer leur esprit critique et de leur donner les moyens de mettre en œuvre une citoyenneté active.

L'enseignement de l'Histoire au cycle élémentaire doit permettre à l'élève de se situer dans son contexte temporel et social proche, en mettant l'accent sur la problématisation et sur la démarche d'enquête. En **1P-2P**, l'enseignement se base sur le temps vécu ou évoqué ; il s'élargit en **3P-4P** au temps historique.

Dotation horaire du domaine Sciences humaines et sociales

1P	2P	3P	4P
2 périodes	2 périodes	2 périodes	2 périodes

L'enseignement de l'Histoire représente une partie des périodes dévolues au domaine SHS.

Programme

Les compétences du domaine SHS sont travaillées de manière équilibrée au cycle élémentaire : percevoir, décrire et classer/catégoriser, (se) repérer, (se) questionner et analyser.

En **1P-2P**, sont abordées chaque année au minimum une situation d'apprentissage en lien avec le temps vécu par les élèves et au moins une en lien avec le temps évoqué (sont comprises les fêtes et les commémorations).

En **3P-4P**, sont abordées chaque année au minimum une situation d'apprentissage en lien avec le temps vécu par les élèves et au moins une en lien avec le temps historique (sont compris les fêtes, les textes, les légendes, les objets, les bâtiments, etc.).

Le temps historique est abordé au travers de traces : témoignages, monuments, œuvres d'art, textes originaux, etc.

Enseignement du fait religieux

Prendre connaissance de la multiplicité des religions est une des composantes de l'objectif d'apprentissage SHS 12 (Histoire) : l'enseignement du fait religieux fait donc partie intégrante du cours d'Histoire*, sur la base de séquences pédagogiques en lien avec les fêtes civiles et

religieuses qui ponctuent le calendrier. En 2023-2024, six fêtes religieuses et civiles relevant d'aires culturelles différentes sont au programme en **1P-4P** : Journée internationale des droits de l'enfant, Hannoukah, Carnaval, Holi, Aïd al-Fitr, Jour de la Réformation.

* La discipline Éthique et culture religieuses, spécificité cantonale proposée dans le Plan d'études romand, n'est pas déployée à Genève.

Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) *Géographie, Histoire, Sciences de la nature* (CIIP, 2012 et 2014) sont utilisés dans l'ensemble des classes.

La thématique liée à la découverte de la multiplicité des religions est abordée par le moyen d'enseignement *Un Monde en fêtes* (Agora/DIP, 2018).

Des ouvrages de référence attribués à la classe ou à l'école complètent ce matériel.

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par d'autres ressources pédagogiques.

Évaluation

L'évaluation en Histoire porte sur des notions et des outils, ainsi que sur la capacité des élèves à mobiliser les compétences du domaine SHS : percevoir, décrire et classer/catégoriser, (se) repérer, (se) questionner et analyser.

Géographie et Histoire font l'objet d'une seule et même appréciation (domaine SHS). En fin de **3P**, un bilan de progression est établi sur la base de l'évaluation formative. En fin de **4P**, un bilan certificatif annuel atteste du niveau de connaissances et de compétences acquis par les élèves, sous la forme d'une appréciation.

La directive [Évaluation des compétences et des connaissances des élèves](#) (D-E-DGEO-EP-SEE-12) pose le cadre de l'évaluation à l'école primaire.



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Activités créatrices et manuelles (AC&M) et Arts visuels (AV) 1P-4P Année scolaire 2023-2024

Cadre pédagogique

Les Activités créatrices et manuelles (AC&M) et les Arts visuels (AV) s'inscrivent dans le domaine Arts du Plan d'études romand (PER), lequel poursuit quatre objectifs interdépendants :

- représenter et exprimer une idée, un imaginaire, une émotion, par la pratique des différents langages artistiques,
- mobiliser ses perceptions sensorielles,
- explorer diverses techniques plastiques et artisanales en les mettant en pratique,
- rencontrer divers domaines et cultures artistiques.

L'enseignement des AC&M et des AV au cycle élémentaire permet aux élèves d'entrer dans une activité créative et de se familiariser avec différentes techniques artistiques. Cet enseignement comprend aussi un éveil aux divers objets culturels.

Dotation horaire du domaine Arts et conditions cadre

1P	2P	3P	4P
4 périodes	4 périodes	6 périodes	5 périodes

L'enseignement des AC&M et des AV représente une partie des périodes dévolues au domaine Arts.

L'enseignement des AC&M et des AV est donné par les titulaires de classe.

Programme

Les AC&M et les AV sont enseignés à travers quatre axes interdépendants : Expression et représentation, Perception, Acquisition de techniques, Culture.

Les élèves découvrent et explorent progressivement la peinture, le graphisme, le découpage et le collage, le traitement de l'image, la construction, le modelage et le textile, produisent et reproduisent des couleurs par mélanges, expérimentent diverses techniques d'assemblage, de fixation, composent des images, découvrent la variété des couleurs, des formes, des surfaces, des types de lignes, des matières.

Les élèves s'exercent à l'usage de différents outils (crayons, stylos, pinceaux, ciseaux, aiguilles) et de matériaux (papier, carton, tissu, plastique, terre), développent leur motricité fine, leur sens de l'observation, leur attention et leur curiosité, acquièrent un vocabulaire sensoriel et affectif pour décrire et exprimer leurs observations et ressentis et apprivoisent la pensée divergente, qui permet l'originalité et l'innovation.

La participation à des projets culturels (exposition, spectacle, etc.) est proposée aux élèves avec pour objectifs de les mettre en contact avec des œuvres de diverses périodes et provenances (patrimoine culturel de l'environnement proche des élèves), en lien avec les techniques, observations et perceptions travaillées en classe, voire d'exposer leurs travaux et réalisations.

Moyens d'enseignement

Des séquences pédagogiques sont à disposition du corps enseignant sur le site *Enseignement* (edu.ge.ch/enseignement/ep).

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par d'autres ressources pédagogiques.

Évaluation

L'évaluation en AC&M et AV porte sur les compétences développées par les élèves au cours de l'année, en fonction des quatre axes du PER ; les compétences relevant de l'axe Culture ne sont pas évaluées pour elles-mêmes et sont intégrées aux activités proposées dans les trois autres axes.

En fin de **3P**, un bilan de progression est établi sur la base de l'évaluation formative. En fin de **4P**, un bilan certificatif annuel atteste du niveau de connaissances et de compétences acquis par les élèves, sous la forme d'une appréciation.

La directive [Évaluation des compétences et des connaissances des élèves](#) (D-E-DGEO-EP-SEE-12) pose le cadre de l'évaluation à l'école primaire.



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Musique 1P-4P Année scolaire 2023-2024

Cadre pédagogique

La Musique s'inscrit dans le domaine Arts du Plan d'études romand (PER), lequel poursuit quatre objectifs interdépendants :

- représenter et exprimer une idée, un imaginaire, une émotion, par la pratique du langage musical,
- mobiliser ses perceptions sensorielles,
- explorer diverses techniques musicales,
- rencontrer divers domaines et cultures artistiques.

L'enseignement de la Musique au cycle élémentaire offre une première approche du monde musical, en explorant différents sons et un répertoire varié de chants, de comptines, de rondes et de danses. Les élèves apprennent à les écouter et à les reproduire, tout en étant sensibilisés à des périodes, des styles et des répertoires différents, chantent, utilisent des instruments de percussion, pratiquent la rythmique ou la musique en mouvement.

Dotation horaire du domaine Arts et conditions cadre

1P	2P	3P	4P
4 périodes	4 périodes	6 périodes	5 périodes

L'enseignement de la Musique représente une partie des périodes dévolues au domaine Arts.

L'enseignement de la Musique est donné par les titulaires de classe. Des projets spécifiques, tels que la chorale, font intervenir le cas échéant des maîtresses et maîtres de discipline artistique et sportive (MDAS).

L'enseignement de la rythmique ou de la musique en mouvement dispensée par des MDAS dans un local adapté est comptabilisé dans la dotation horaire de l'Éducation physique.

Programme

La Musique est enseignée à travers quatre axes interdépendants : Expression et représentation, Perception, Acquisition de techniques, Culture. De manière progressive de la 1P à la 4P, les élèves explorent des langages sonores par la voix, le corps et le rythme (musique en mouvement ou rythmique), développent leur capacité d'écoute et leur sens créatif et construisent des références culturelles.

La première strophe du *Cé qu'è lainô* est abordée dans l'ensemble des classes de **4P**.

Moyens d'enseignement

Des séquences pédagogiques sont à disposition du corps enseignant sur le site *Enseignement* (edu.ge.ch/enseignement/ep) en complément des recueils de chansons : *Le Jardin des chansons (1P-2P)*, *La Fête aux chansons (3P-4P)*, *Capucine et Capucin (1P-4P)*.

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par d'autres ressources pédagogiques.

Évaluation

L'évaluation en Musique porte sur les compétences développées par les élèves au cours de l'année, en fonction des quatre axes du PER ; les compétences relevant des axes Acquisition

de techniques et Culture, de même que la créativité ne sont pas évaluées pour elles-mêmes et sont intégrées aux activités proposées dans les deux autres axes. L'activité chorale ne fait pas l'objet d'une évaluation.

En fin de **3P**, un bilan de progression est établi sur la base de l'évaluation formative. En fin de **4P**, un bilan certificatif annuel atteste du niveau de connaissances et de compétences acquis par les élèves, sous la forme d'une appréciation.

La directive [Évaluation des compétences et des connaissances des élèves](#) (D-E-DGEO-EP-SEE-12) pose le cadre de l'évaluation à l'école primaire.



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Éducation physique 1P-4P

Année scolaire 2023-2024

Cadre pédagogique

L'Éducation physique s'inscrit dans le domaine Corps et mouvement du Plan d'études romand (PER), lequel vise trois grandes finalités :

- connaître son corps, en prendre soin et reconnaître ses besoins physiologiques,
- développer ses ressources physiques et motrices, ainsi que des modes d'activité et d'expression corporelles,
- préserver son capital santé par le choix responsable d'activités sportives.

L'enseignement de l'Éducation physique au cycle élémentaire permet aux élèves d'expérimenter différentes fonctions et réactions du corps, de développer leurs capacités psychomotrices et de s'exprimer avec leur corps, d'acquérir des habiletés motrices ainsi que des comportements et habiletés élémentaires du jeu. Il contribue notamment au Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030.

Dotation horaire et conditions cadre

1P	2P	3P	4P
3 périodes*	3 périodes*	3 périodes*	3 périodes*

* Une période d'enseignement de la rythmique ou de la musique en mouvement dispensée par des maîtresses et maîtres de discipline artistique et sportive (MDAS) fait partie de la dotation horaire de l'Éducation physique.

Les cours sont donnés en salle de jeux ou de rythmique, parfois en salle de gymnastique ou en bassin de natation**, par les titulaires de classe.

** Des séances de natation sont le cas échéant prises en charge par des MDAS ou des monitrices et moniteurs d'une école de natation.

Programme

Au cycle élémentaire, le jeu en salle (de jeux ou de rythmique) remplit un rôle clé dans les apprentissages. En jouant, les élèves organisent leur action de manière active et responsable, participent à l'action collective d'une équipe, apprennent à s'inscrire dans un jeu d'attaque et de défense en coordonnant leurs actions avec celles de leurs partenaires et en créant une organisation commune, apprennent à respecter les règles de jeu et à gérer leurs émotions en cas de victoire ou de défaite pour se montrer *fair-play*.

En **3P-4P**, les élèves découvrent et expérimentent également l'effort prolongé et les concepts de base de la natation (immersion, flottaison et glisse), de même que diverses formes de course, de saut et de lancer, apprennent à se repérer dans l'espace et dans le temps et développent leur sens de l'équilibre.

Moyens d'enseignement

En plus des manuels *Éducation physique à l'école* et *Manuel de natation* de la Commission fédérale de sport ainsi que des *Fiches didactiques EPS* (Canton de Vaud, 2009), des séquences pédagogiques sont à disposition du corps enseignant sur le site *Enseignement* (edu.ge.ch/enseignement/ep).

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par d'autres ressources pédagogiques.

Évaluation

L'évaluation en Éducation physique porte sur la capacité des élèves à mobiliser des connaissances, des savoir-faire et des attitudes en situation complexe. La performance n'est pas évaluée pour elle-même.

En fin de **3P**, un bilan de progression est établi sur la base de l'évaluation formative. En fin de **4P**, un bilan certificatif annuel atteste du niveau de connaissances et de compétences acquis par les élèves, sous la forme d'une appréciation.

La directive [Évaluation des compétences et des connaissances des élèves](#) (D-E-DGEO-EP-SEE-12) pose le cadre de l'évaluation à l'école primaire.



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Éducation numérique 1P-2P

Année scolaire 2023-2024

Cadre pédagogique

Le domaine Éducation numérique du Plan d'études romand (PER) comprend trois axes interdépendants – Médias, Science informatique et Usages – et vise notamment à développer les compétences suivantes :

- rechercher, analyser, évaluer l'information et créer des contenus médiatiques à l'aide d'outils adéquats, de manière citoyenne et responsable,
- modéliser des phénomènes naturels, sociaux et techniques et résoudre des problèmes en recourant aux concepts de base de la Science informatique,
- développer des compétences d'utilisation efficiente et responsable des environnements de communication, de collaboration et d'édition numériques.

À Genève, l'enseignement de l'Éducation numérique au cycle élémentaire s'inscrit dans une visée de prévention des risques liés aux usages du numérique, d'initiation à l'exercice d'un regard critique face aux médias et de découverte des bases de la programmation.

Dotation horaire du domaine Éducation numérique

L'Éducation numérique nécessite environ 14 périodes par année en 1P et en 2P. Elle s'inscrit dans la période hebdomadaire de Formation générale (8 périodes chaque année) et de manière transversale dans l'enseignement des autres domaines disciplinaires (6 périodes chaque année).

Programme

Au cycle élémentaire, l'observation d'images et la manipulation d'objets jouent un rôle clé dans les apprentissages. Ces activités favorisent la compréhension des premières notions d'Éducation numérique. On se réfèrera au tableau de la page suivante pour le résumé des apprentissages du PER, qui peuvent être intégrés à d'autres disciplines, par exemple le Français, les Mathématiques et les Arts visuels.

Moyens d'enseignement

Le guide didactique *Éducation numérique 1P-2P* (DIP, 2024 – édition pilote) est utilisé dans l'ensemble des classes.

Chaque classe dispose d'un lot de livres au service de la prévention des risques liés aux usages du numérique et du jeu de société *Robot Turtles* qui prolonge la découverte des bases de la programmation sans équipement numérique.

Les écoles du cycle élémentaire disposent de mallettes d'automates *Blue-Bot* programmables et de tapis quadrillés pour découvrir la programmation.

Un système de projection, un ordinateur et une tablette numérique (à l'usage exclusif de l'enseignante ou enseignant) équipent toutes les classes de 1P-2P. Les élèves n'utilisent pas de tablette numérique au cycle élémentaire.

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par des ressources développées par le corps enseignant.

Évaluation

Il n'y a pas d'appréciation dans le bulletin scolaire en 1P-2P. Les progrès des élèves peuvent néanmoins être renseignés à l'aide de grilles d'observation ou d'un portfolio de leurs productions.

La directive [Évaluation des compétences et des connaissances des élèves](#) (D-E-DGEO-EP-SEE-12) pose le cadre de l'évaluation à l'école primaire.

Annexe : résumé des apprentissages du PER

	1P-2P	3P-4P
Médias (EN 11)	<p>Médias et société Partage d'expériences face aux médias Sensibilisation au rapport entre image et réalité</p> <p>Spécificité des supports et analyse Initiation à la grammaire de l'image Découverte du rapport entre l'image et le son Expression, argumentation et échanges face à un message médiatique</p> <p>Choix approprié d'un média et création Créations sur des supports médiatiques variés Participation à la diffusion des créations</p>	<p>Médias et société Partage d'expériences face aux médias Sensibilisation aux possibilités offertes par les médias Sensibilisation au rapport entre image et réalité</p> <p>Spécificité des supports et analyse Découverte des spécificités des différents supports Initiation à la grammaire de l'image Repérage des différents éléments d'un message Découverte du rapport entre l'image et le son Sensibilisation à l'acte de communication médiatique Sensibilisation aux intentions d'un message en tenant compte du contexte de communication Expression, argumentation et échanges face à un message médiatique</p> <p>Choix approprié d'un média et création Réalisation de créations médiatiques variées Participation à la diffusion des créations</p>
Science informatique (EN 12)	<p>Algorithme et programmation Découverte de la notion d'algorithme au travers de suites d'instructions Programmation du déplacement d'un objet ou d'une personne selon des instructions précises Commande d'un automate ou d'un robot</p> <p>Informations et données Classement d'objets et dénombrement</p> <p>Machines, systèmes, réseaux Découverte par l'expérimentation des différences entre l'humain, le robot et l'automate</p>	<p>Informatique et société Réflexion sur la place de l'informatique en classe et au quotidien</p> <p>Algorithme et programmation Découverte de la notion d'algorithme au travers de suites d'instructions Programmation du déplacement d'un objet ou d'une personne selon des instructions avec boucles et conditions Commande et programmation d'un automate, d'un robot ou d'un personnage virtuel</p> <p>Informations et données Représentation d'une information à l'aide de symboles Classement d'objets et dénombrement</p> <p>Machines, systèmes, réseaux Utilisation d'une terminologie appropriée pour identifier, nommer et décrire les principaux composants Découverte par l'expérimentation des différences entre l'humain, le robot et l'automate Sensibilisation au fait que les objets sont reliés entre eux et communiquent les uns avec les autres</p>
Usages (EN 13)	<p>Usages et société Sensibilisation au temps passé devant les écrans Sensibilisation au droit à l'image Identification de comportements à adopter face à des contenus choquants</p> <p>Utilisation des outils Initiation à l'utilisation d'appareils numériques Découverte de logiciels de création Découverte des plateformes pédagogiques</p> <p>Recherche d'informations et soutien aux apprentissages Découverte de diverses ressources numériques d'apprentissage Consultation de ressources numériques</p> <p>Création de contenus, communication et coopération Présentation d'un projet de classe au format numérique</p>	<p>Usages et société Sensibilisation au temps passé devant les écrans Sensibilisation au droit à l'image Initiation à la sécurité (identifiant, mot de passe) Identification de comportements à adopter face à des contenus choquants</p> <p>Utilisation des outils Initiation à l'utilisation d'appareils numériques Découverte et utilisation de logiciels de création Utilisation des plateformes pédagogiques Découverte de dispositifs de saisie Utilisation du clavier et positionnement du curseur</p> <p>Recherche d'informations et soutien aux apprentissages Découverte de diverses ressources numériques d'apprentissage sans ou avec processus d'identification Navigation à partir d'un portail destiné aux enfants Création de contenus, communication et coopération Présentation d'un projet de classe au format numérique Sensibilisation à la communication numérique</p>